

Mr. PAUL BOTTIN

Directeur Technique de la Ligue Côte d'Azur de karaté
et Disciplines Associées

✉ *Tonic Club 83*

Le Logis Neuf

83210 Solliès-Ville

Tél./Fax. : 04 94 33 61 14

Email : tonicclub83@orange.fr

Solliès-Ville, le 19 novembre 2010.

MM. les Présidents de Département
MM. les Directeurs Techniques Départementaux
Mr. le Directeur Sportif de la Ligue CA

Objet : Directives pour l'optimisation du déroulement des compétitions (Ligue/Départements)

Messieurs,

En ce début de saison, je pense qu'il est important de bien se mettre d'accord afin que le déroulement de nos compétitions soit en conformité avec la réglementation nationale. Je suis, pour ma part, chargé par la DTN de veiller au bon déroulement de toutes les manifestations.

Aussi, je me permets de vous remettre en mémoire quelques principes incontournables :

► Pour chaque compétition payante, vous devez mettre en place une billetterie numérotée, avec carnet à souche, en règle avec l'administration fiscale.

► Je vous demande aussi d'être très ferme sur les inscriptions des compétiteurs qui doivent parvenir au responsable de la commission sportive dans les délais prévus. Je vous demande surtout de ne plus accepter aucune inscription après la date butoir.

► Une information doit parvenir aux clubs dans la semaine qui précède la compétition : elle doit stipuler les heures d'arrivée pour la commission sportive et les arbitres, mais aussi les horaires de début de compétition pour chaque catégorie, en rapport avec le nombre d'inscrits préalablement (il ne sert à rien de faire venir des compétiteurs pour les faire attendre quatre heures dans les gradins).

Il me semble judicieux de demander aux arbitres de se réunir avant l'heure prévue pour le début de la compétition afin d'éviter tout retard.

La commission sportive quant à elle doit prévoir le personnel suffisant pour la pesée et le contrôle des inscriptions, mais aussi pour sécuriser l'entrée sur l'aire de compétition afin d'éviter tout débordement des spectateurs.

► Je vous demande de ne plus inscrire de compétiteur le jour de la compétition et d'être très ferme sur les obligations légales de production des certificats médicaux, des autorisations parentales, des licences ainsi que des passeports, et de refuser systématiquement tout dossier incomplet et de renvoyer le compétiteur vers son enseignant ou responsable de club.

En effet, depuis quelques temps déjà, devant les exigences de perfection que demandent certains parents et professeurs qui n'hésitent pas à perturber le bon déroulement de nos manifestations pour se faire entendre, il me semble nécessaire d'être irréprochable dans notre fonctionnement, ce qui passe par le respect total des procédures administratives, mais aussi par des horaires bien réfléchis en amont au vue des inscriptions prévues.

En tant que DTL de la ligue Côte d'Azur de Karaté, et en plein accord avec mon Président de ligue Mr. Hervé Puveland, je tiens aussi à préciser que si nous demandons à nos bénévoles en charge des compétitions de faire pour le mieux, il me semble équitable de demander aussi à nos partenaires (Présidents et Professeurs de clubs) d'être aussi irréprochable dans les procédures d'inscription.

► Enfin, sur la participation de certains enfants aux compétitions officielles, il me semble qu'il faut arriver à faire la différence entre un inter club et un championnat qualificatif et demander un minimum d'exigence technique à nos jeunes pratiquants car c'est une difficulté supplémentaire pour nos arbitres de juger des combattants qui ne possèdent pas toujours le minimum technique requis pour participer. Il en va de la responsabilité du professeur d'envoyer des enfants avec un bagage technique suffisant.

Je crois que tous les acteurs de notre ligue doivent faire un effort : cadre technique régionaux et départementaux, Présidents de clubs, Professeurs mais aussi parents, qui doivent comprendre qu'une poignée de bénévoles œuvrent pratiquement tous les week-ends pour faire en sorte de bien accueillir leurs enfants. Aussi, une meilleure compréhension mutuelle doit être mise en place pour une plus grande convivialité. Pour ma part, je fais confiance à tous, pour améliorer ensemble toutes nos manifestations.

Nota : pour les championnats de ligue katas et kumités, élite et honneur, pupilles et benjamins, les DTD doivent faire parvenir au DSL Mr. Alain Huet, la liste des participants à leurs compétitions départementales. Seul le DTL pourra accorder une dérogation exceptionnelle pour raison dument justifiée.

Bien respectueusement.

Le DTL,
Paul Bottin.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Bottin', written in a cursive style. The signature is positioned below the typed name 'Paul Bottin'.